

Avis de report de la date d'ouverture des plis
Appel d'offres ouvert n°03/MOURAFAKA/2020, relatif à
la réalisation de l'accompagnement des coopératives bénéficiaires
du programme Mourafaka d'appui post création des coopératives
(3ème tranche), en 15 lots.

Il est porté à la connaissance du public que :

- 1- La date de l'ouverture des plis prévue le 14 septembre 2020 à 10h30 a été reportée au 27 octobre 2020 à la même heure.

Le CPS et RC peuvent être retirés au Service Financier et Recouvrement de l'ODCO, sise à 13 rue Dayet Aoua, Agdal, Rabat ; ils peuvent également être téléchargée à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et le site web de l'ODCO : www.odco.gov.ma.

Le reste sans changement.



Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/MOURAFKA/2020

(Séance publique)

Le **14/09/2020 à 10H30**, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°03/MOURAFKA/2020, relatif à la réalisation de l'accompagnement des coopératives bénéficiaires du programme Mourafaka d'appui post création des coopératives (3ème tranche), en 15 lots :

- Lot n° 1 : Provinces et préfectures de : Oujda Angad, Jerada, Berkane, Figuig, Nador, Taourirt et Driouch,
- Lot n° 2 : Provinces et préfectures de : El houceima, Guercif, Taounate et Taza
- Lot n° 3 : Provinces et préfectures de : Casablanca, Mediouna, Nouasseur et Mohammedia,
- Lot n° 4 : Provinces et préfectures de : Safi, Eljadida, Sidi Bennour et Youssoufia
- Lot n° 5 : Provinces et préfectures de : Beni Mellal, Azilal et Fquih ben saleh,
- Lot n° 6 : Provinces et préfectures de : Marrakech, Chichaoua, Al Haouz, El Kelaa des Sraghna, Essaouira et Rehmna
- Lot n° 7 : Provinces et préfectures de : Laayoune, Boujdour et Tarfaya
- Lot n° 8 : Provinces et préfectures de : Oueserd et Dakhla
- Lot n° 9 : Provinces et préfectures de : Guelmim, Tan Tan et Es-Semara et Assa Zag
- Lot n° 10 : Provinces et préfectures de : Settat, Ben Slimane et Khouribga
- Lot n° 11 : Provinces et préfectures de : Fès, Sefrou, Boulemane et Moulay Yaakoub
- Lot n° 12 : Provinces et préfectures de : Meknès, Ifrane, Errachidia, Midelt et khénifra
- Lot n° 13 : Provinces et préfectures de : Tanger- Assilah, Tétouan, Chefchaouen, Larache, M'diq et Ouezzane
- Lot n° 14 : Provinces et préfectures de : Rabat, salé, Khémisset, Kénitra, Sidi slimane, et Sidi Kacem
- Lot n° 15 : Provinces et préfectures de : Agadir Ida-Outanane , Chtouka-Aït Baha, Tiznit, Tinghir, Ouarzazate, Sidi Ifni et Taroudant.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division Financière et des Ressources Humaines, (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération sis à 13 rue Dayet Aoua, Agdal-Rabat, BP: 1297, dans les conditions prévues dans l'article 19 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma



Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- **Lot n° 1 : Dix Sept Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams (17.280,00 DHS)**
- **Lot n° 2 : Seize Mille Deux Cent Dirhams (16.200,00 DHS)**
- **Lot n° 3 : Cinq Mille Quatre Cent Dirhams (5.400,00 DHS)**
- **Lot n° 4 : Douze Mille Deux Cent Quarante Dirhams (12.240,00 DHS)**
- **Lot n° 5 : Vingt Sept mille Dirhams (27.000,00 DHS)**
- **Lot n° 6 : Vingt Deux Mille Six Cent Quatre Vingt Dirhams (22.680,00 DHS)**
- **Lot n° 7 : Trente Deux Mille Quatre Cent Dirhams (32.400,00 DHS)**
- **Lot n° 8 : Douze Mille Quatre Cent Vingt Dirhams (12.420,00 DHS)**
- **Lot n° 9 : Dix Neuf Mille Quatre Cent Quarante Dirhams (19.440,00 DHS)**
- **Lot n° 10 : Huit Mille Cent Dirhams (8.100,00 DHS)**
- **Lot n° 11 : Huit Mille Cent Dirhams (8.100,00 DHS)**
- **Lot n° 12 : Vingt et Un Mille Soixante Dirhams (21.060,00 DHS)**
- **Lot n° 13 : Seize Mille Sept Cent Quarante Dirhams (16.740,00 DHS)**
- **Lot n° 14 : Quatorze Mille Quarante Dirhams (14.040,00 DHS)**
- **Lot n° 15 : Vingt Deux Mille Cent Quarante Dirhams (22.140,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage pour chaque lot est fixée à la somme de :

- **Lot n° 1 : Un Million Cent Cinquante Deux Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.152.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 2 : Un Million Quatre Vingt Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.080.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 3 : Trois Cent Soixante Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (360.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 4 : Huit Cent Vingt Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (828.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 5 : Un Million Huit Cent Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.800.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 6 : Un Million Cinq Cent Douze Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.512.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 7 : Deux Millions Cent Soixante Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (2.160.000,00DHS T.T.C) ;**

**Lot n° 8 : Huit Cent Vingt Huit Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises
(828.000,00DHS T.T.C) ;**

- **Lot n° 9 : Un Million Deux Cent Quatre Vingt Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.296.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 10 : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (540.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 11 : Cinq Cent Quarante Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (540.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 12 : Un Million Quatre Cent Quatre Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.404.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 13 : Un Million Cent Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.116.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 14 : Neuf Cent Trente Six Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (936.000,00DHS T.T.C) ;**
- **Lot n° 15 : Un Million Quatre Cent Soixante Seize Mille Dirhams, Toutes Taxes Comprises (1.476.000,00DHS T.T.C) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Division Financière et des Ressources Humaines (Service Financier et Recouvrement) de l'Office du Développement de la Coopération, 13 Rue Dayet Aoua Agdal – Rabat- B.P :1297 ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04-09-2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.